

Système d'Assurance Qualité des Evaluations Décentralisées (DEQAS)

Réponse de la direction du PAM Mali aux recommandations de l'évaluation décentralisée de ÉVALUATION DU PROJET « IRF 217 PEERS FOR PEACE BUILDING SOCIAL COHESION IN MOPTI AND SEGOU REGIONS » en Mali, Septembre 2019

Ce modèle suggère une structure et fournit des conseils sur le contenu de la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation décentralisée

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle Acceptée , Partiellement acceptée ou Refusée ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
1	FAIRE DE LA ToC UN VRAI OUTIL DE PILOTAGE DU PROJET Une théorie du changement	1.1 Acceptée	1.1 Les ToC pour les propositions de	1.1 Bureau de pays du PAM	1.1 Octobre, 2020	1.1 Exécuté

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	trouve sa pertinence lorsqu'elle impacte l'intégralité du processus d'un programme et qu'elle est utilisée comme un outil de planification (formulation explicite d'hypothèses mettant en relation les activités, les produits et les résultats), comme un outil de pilotage et une approche permettant de comprendre comment survient le changement. Dans un contexte d'intervention particulièrement volatile comme celui de l'IRF 217, elle doit donc permettre une adaptation fluide et permanente. Complémentaire au cadre logique, il ressort pourtant que la ToC n'a pas réellement été	1.2 Acceptée	projets communs sont élaborés conjointement avec tous les partenaires impliqués dans l'élaboration de la proposition, y compris le gouvernement qui est un partenaire important dans les projets PBF. Par ailleurs, le PAM s'assurera d'un alignement sur sa stratégie 2020-2024, afin d'assurer un engagement	ensemble avec les partenaires	1.2 Selon le	1.2 En attente

Rec. #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>utilisée à sa juste valeur. À l'avenir, il apparaît important :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De bâtir de façon conjointe la ToC, dans le cadre d'un processus participatif impliquant toutes les parties prenantes ; 2. De faire une représentation graphique de la théorie du changement élaborée (visuel). En illustrant tout le processus, le visuel facilite la communication et la compréhension partagée entre les différentes parties prenantes ; 3. De mettre en place des ateliers de discussion/révision de la ToC 	<p>1.3 Partiellement accepté Dans le contexte de Covid-19 il est probable que la ToC devrait être revue par les agences de mise en œuvre.</p>	<p>cohérent.</p> <p>1.2 Futures propositions des projets PBF pourraient comprendre une représentation visuelle des ToC si les parties prenantes le jugent nécessaire.</p> <p>1.3 Le PAM contribuera aux discussions d'ajustements au niveau de l'équipe de gestion du projet pour identifier des besoins de changement et/ou de faire des ajustements</p>	<p>1.2 Bureau de pays du PAM avec les partenaires</p> <p>1.3 Bureau de pays et sous-bureaux de PAM, FAO et OIM</p>	<p>calendrier de la participation au prochain appel à propositions du PBF</p> <p>1.3 Septembre, 2020 (En continu)</p>	<p>1.3 En attente</p>

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	(tous les 6 mois).		pour les cas échéants.			
2	<p>INITIER L'EXERCICE DE DIAGNOSTIC AU PLUS TOT ET DE FAÇON PLUS ELARGIE</p> <p>La théorie du changement devrait être adaptée au contexte et liée à une analyse rigoureuse du jeu des acteurs et du contexte socio-politique dans lequel elle s'inscrit. Les exercices participatifs de diagnostic et de planification entrepris dans le cadre du projet s'inscrivent dans cette logique. Ils mériteraient toutefois :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'être réalisés au plus tôt, avant le démarrage des activités, afin d'identifier les activités pertinentes et le calendrier de mise en œuvre ; 	<p>2.1 Partiellement accepté</p> <p>L'analyse du contexte des zones d'intervention est faite avant le lancement du projet et de manière continue pendant sa mise en œuvre, la facilitation des processus de planification participative à base communautaire (CBPP) servira de base importante pour déterminer le contexte et les besoins réels de</p>	<p>2.1 Une analyse continue du contexte sera fait au niveau du comité de pilotage du projet. Les processus de planification participative (CBPP) à base communautaire seront démarrés avant la mise en œuvre du projet et le début des activités du projet si les conditions sécuritaires le permettent.</p>	<p>2.1 Bureau de pays de PAM, FAO et OIM, partenaires de mise en œuvre</p>	<p>2.1 Avril, 2020 (pour le nouveau PBF qui a débuté en 2020)</p>	<p>2.1 En attente</p>

Rec. #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>2. De s'étendre à une zone qui ne comprend pas les seuls villages d'intervention afin d'avoir une réelle cartographie des dynamiques sociales, politiques et conflictuelles à l'œuvre dans la région ;</p> <p>3. D'impliquer toutes les parties prenantes afin d'assurer au plus tôt l'ambition collaborative du projet</p>	<p>la population. Cette activité sera entreprise dès le début de l'intervention et impliquera tous les acteurs et partenaires concernés au niveau communautaire, déconcentré et décentralisé qui contribueront conjointement à l'analyse nécessaire.</p> <p>2.2 Partiellement accepté Les projets PBF sont basés sur des analyses de conflits plus globales</p>	<p>2.2 Le bureau de pays de PAM en collaboration avec les partenaires</p>	<p>2.2 Bureau de pays du PAM, FAO, OIM, partenaires de mis en œuvre</p>	<p>2.2 Octobre, 2020</p>	<p>2.2 En attente</p>

Rec. #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
		<p>qui sont appuyées par l'ensemble des partenaires du PBF et non spécifiques au projet. Les analyses spécifiques dans les zones d'interventions permettent sur la base des analyses générales d'apporter une réponse plus adéquate. Un suivi plus large est assuré à travers les réseaux et outils en place.</p> <p>2.3 Accepté</p>	<p>impliqués dans les projets basent leurs décisions sur des analyses et cartographies existantes et pertinentes pour le projet.</p> <p>2.3 Le Bureau Pays du</p>	<p>2.3 Bureau de pays du PAM en collaboration avec les partenaires</p>	<p>(Revue continue dans le cadre de la mise en œuvre)</p> <p>2.3 Février</p>	<p>2.3 Exécuté</p>

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
			PAM va impliquer toutes les parties prenantes (partenaires des Nations Unies, de mise en œuvre, gouvernementaux) dans le cycle de planification et exécution, y compris les analyses du contexte.		2020 (Réunions mensuelles du comité de pilotage du projet)	
3	RENFORCER ET FORMALISER LE SYSTEME D'ANALYSE ET DE GESTION DES RISQUES La zone d'intervention est à la fois très changeante et pleine d'incertitudes. De ce fait, il convient d'avoir des systèmes de	3.1 Accepté	3.1 Formalisation des mécanismes réguliers d'échange à travers des feedback mensuels des partenaires de mise en œuvre et des réunions au niveau de Bamako	3.1 Bureau Pays, Area Office et Sous-bureaux du PAM, Agences des Nations Unies	3.1 Février, 2020	3.1 Executé

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	compréhension de ces évolutions et des risques qui les accompagnent, systèmes relativement formalisés afin de pouvoir adapter à la fois les dispositifs et les activités sur des temporalités assez courtes. On s'aperçoit en effet qu'il y a souvent une connaissance fine au niveau des acteurs de terrain, mais que celle-ci est partagée « in situ » de façon souvent informelle, et qu'elle remonte auprès des partenaires à Bamako par des canaux qui pourraient être davantage formalisés et spécifiques, ou intégrés de façon plus claire aux mécanismes de reporting.	<p>3.2 Accepté</p> <p>3.3 Accepté</p>	<p>selon le besoin ou au moins une fois par trimestre (assurer une flexibilité des opérations de prendre en compte tout risque émergent comme le Covid19).</p> <p>3.2 Formalisation du système de M&E conjoint</p> <p>3.3 Le PAM a renforcé son système de</p>	<p>3.2 Bureau pays et Bureau de Zone du PAM, Agences des Nations Unies</p> <p>3.3 Bureau Pays et Area Office du PAM, Agences des Nations Unies</p>	<p>3.2 Septembre, 2020</p> <p>3.3 Mars, 2020</p>	<p>3.2 En attente</p> <p>3.3 Exécuté</p>

Rec. #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>Il est bien évident que le projet arrive à sa fin et qu'il est un peu tard pour mettre en place le système de sécurité idoine. Cependant, si une suite est mise en place ou si le programme se reproduit dans une autre zone, il conviendra donc de renforcer :</p> <p>Le système de retour des informations via les partenaires de terrain du programme vers le bureau conjoint UN à Mopti ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les mécanismes réguliers d'échanges entre partenaires pour s'assurer que l'on garde l'agilité nécessaire et que les points critiques sont discutés de façon conjointe ; 2. L'implication des chargés de 		<p>communication avec les communautés avec le recrutement d'une expertise et élaboré une stratégie de communication qui sera mise en œuvre dès 2020. Il dispose également d'un mécanisme de feedback et plaintes opérationnel.</p>			

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>suivi-évaluation des agences dans la collecte et l'analyse des données. Sans doute faudra-t-il passer par une étape d'adaptation des systèmes de M&E des agences afin qu'ils soient en mesure de capter ce type de données (mise en place d'indicateurs sentinelles, etc.).</p> <p>3. Le dialogue avec les populations ainsi que les autorités religieuses et traditionnelles pour systématiquement travailler sur une image positive et non conflictuelle du programme</p>					

Rec. #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	et de ses acteurs.					
4	<p>TIRER PROFIT DES DYNAMIQUES DE COLLABORATION AMORCEES, NOTAMMENT AU NIVEAU TERRAIN</p> <p>Le projet IRF 217 a permis d'engranger une dynamique de travail conjoint entre les trois agences partenaires qu'il serait judicieux de renforcer à l'avenir. Ainsi, il faudrait plus spécifiquement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir la structuration et la vitalité du bureau de Mopti, qui a largement été redynamisé grâce à ce projet ; 2. Poursuivre le partenariat 	<p>4.1 Accepté</p> <p>4.2 Partiellement accepté</p> <p>La coopération antérieure avec les</p>	<p>4.1 Le sous bureau de Mopti a été renforcé en staffs et le PAM a mis en place un Bureau de Zone qui fournit les services et appuie les bureaux de Mopti, Gao et Tombouctou. Ces efforts continueront afin de poursuivre la décentralisation des prises de décision.</p> <p>4.2 La sélection des partenaires coopérant se fait en ligne avec les règles et procédures du</p>	<p>4.1 Bureau de pays et Bureau de Zone</p> <p>4.2 CO/PAM/Mali et AO</p>	<p>4.1 Février, 2020</p> <p>4.2 Septembre, 2020</p>	<p>4.1 Exécuté</p> <p>4.2 En attente</p>

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>avec les ONG partenaires qui ont su démontrer leur capacité à travailler ensemble de façon complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Élaborer un canevas conjoint de rapportage ; o Désigner une ONG mandataire pour mieux structurer et coordonner la communication entre ONG et Agences. <p>3. Poursuivre la collaboration avec les services techniques tout en définissant en amont la stratégie d'implication. L'appui direct aux services techniques dans les deux régions d'intervention peut, dans le cadre de projets à</p>	<p>ONG partenaires sera prise en compte pour la sélection, les critères définitifs seront basés sur la capacité de l'ONG, la connaissance du contexte et l'aptitude à mettre en œuvre les activités selon les règles et procédures des agences en place.</p> <p>-</p> <p>4.3 Accepté</p>	<p>PAM. Des évaluations de performance permettent d'évaluer la performance antérieure et de ne continuer qu'avec les ONG sous la condition d'une bonne performance pour une durée de plusieurs années.</p> <p>4.3 Des lettres d'entente sont élaborées avec les services techniques étatiques spécialisés pour le suivi de la</p>	<p>4.3 Bureau Pays, Bureau de Zone, Sous-Bureaux</p>	<p>4.3 Septembre, 2020</p>	<p>4.3 En attente</p>

Rec. #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>venir du PBF, devenir un objectif à part entière.</p> <p>4. D'autres collaborations peuvent aussi être renforcées :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Renforcer la collaboration avec les Équipes Régionales d'Appui à la Réconciliation (ERAR). > Renforcer la collaboration avec des acteurs spécifiques des questions agro-pastorales > Collaboration avec des institutions de radio à portée nationale. 	4.4 Accepté	<p>qualité/respect norme des actifs</p> <p>4.4 Le nouveau projet PBF (PAM-FAO-OIM) et les activités de résilience en cours donnent l'opportunité de renforcer la collaboration avec les ERAR, les acteurs spécifiques des questions agro-pastorales et les institutions de radio à portée nationale.</p>	4.4 Bureau Pays, Bureau de Zone, Sous-Bureaux, Services techniques régionaux et locaux	4.4 Juin, 2020	4.4 En attente
5	ADAPTER LE MECANISME DE FINANCEMENT AUX AMBITIONS	5.1 Partiellement accepté	5.1 Le PAM fera le plaidoyer pour	5.1 PBF, Bureau Pays	5.1 Septembre, 2020 (En	5.1 En attente

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>DU PROJET</p> <p>Agir sur les dynamiques de conflit et les mécanismes de cohésion social est un processus qui demande du temps, de la finesse d'action et un ancrage dans la zone d'intervention important. Or, les caractéristiques du mécanisme de financement des interventions rapides (IRF) ne semblent pas avoir été totalement en corrélation avec les ambitions du projet. La question de la mise à l'échelle est ainsi apparue comme un des axes centraux d'amélioration du projet, et cela à trois niveaux :</p> <p>1. Une plus grande couverture</p>	<p>La couverture géographique dépend de la vulnérabilité géographique et du volume de fonds.</p> <p>5.2 Partiellement accepté</p> <p>Le nombre des bénéficiaires ciblées</p>	<p>assurer une synergie et complémentarité avec d'autres fonds dans les zones de convergence. Cependant, faute de fonds conséquents, pour avoir un impact dans un contexte de financement réduits, la concentration géographique reste une préoccupation centrale.</p> <p>5.2 Plaidoyer pour un montant de</p>	<p>5.2 Bureau Pays</p>	<p>fonction des nouveau projets)</p> <p>5.2 Septembre, 2020 (En fonction</p>	<p>5.2 En attente</p>

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>géographique afin de jouer également sur les dynamiques de conflits intercommunautaires (cibler un nombre plus grand de villages dans un même cercle) ;</p> <p>2. Un plus grand nombre de bénéficiaires cibles ;</p> <p>3. Un temps de mise en œuvre plus important.</p> <p>À l'avenir, pour de tels projets, il semblerait judicieux d'avoir un mécanisme de financement moins restrictif (temps et budget), tel que le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF),</p>	<p>sera déterminé en fonction des principes de ciblage du PAM Mali et des fonds disponibles.</p> <p>5.3 Accepté</p>	<p>financement plus élevé dans les futurs appels à propositions.</p> <p>5.3 Pour le projet PBF débuté en 2020 le temps de mise en œuvre était élargi de 18 à 30 mois. Un plaidoyer sera fait pour des délais de mise en œuvre plus longs (jusqu'à 36 mois).</p>	<p>5.3 Bureau Pays, PBF</p>	<p>des nouveau projets)</p> <p>5.3 Septembre, 2020 (En fonction des nouveau projets)</p>	<p>5.3 Exécuté</p>

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	qui peut financer des projets de 36 mois sans plafond limite spécifique.					
6	RENFORCER LA COMMUNICATION A TOUS LES NIVEAUX SUR LA SPECIFICITE DU PBF Le sentiment de frustration ressenti par les opérateurs à la fin du projet s'explique en partie par leur méconnaissance des spécificités du PBF/IRF et la confusion sur les termes employés. 1. À l'avenir, il conviendrait d'informer tous les partenaires au mieux sur les modalités de financement	6.1 Accepté 6.2 Accepté	6.1 L'échange d'information sera renforcé dans les futurs projets PBF. Le Bureau Pays en coordination avec le Bureau de Zone et les Sous-Bureaux feront des efforts pour tenir des réunions fréquentes avec les partenaires coopérants pour assurer un dialogue continue. 6.2 Des opportunités	6.1 Bureau Pays, Bureau de Zone et Sous-Bureaux du PAM 6.2 Bureau Pays	6.1 Septembre, 2020 6.2 Avril, 2022	6.1 En attente 6.2 En attente

Rec . #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	<p>(quasi-impossibilité d'extension financière pour les IRF, etc.) et de leur assurer un niveau d'information à la hauteur de leur implication dans le projet.</p> <p>La dimension catalytique de l'IRF semble par ailleurs ne pas avoir été pleinement prise en compte. Une des valeurs ajoutées de ce mécanisme de financement est de mettre en avant les actions entreprises afin d'encourager la communauté des bailleurs à financer de tels projets.</p>		d'organiser des ateliers de capitalisation vont être explorés.			

Rec. #	Recommandation (selon le rapport d'évaluation)	Réponse de la direction (La recommandation est-elle <i>Acceptée</i> , <i>Partiellement acceptée</i> ou <i>Refusée</i> ? Si elle est partiellement acceptée ou refusée, fournir une brève justification)	Mesures à prendre (Indiquer brièvement les mesures qui seront prises pour répondre à la recommandation)	Organes responsables [Bureau de pays du PAM, Bureau régional du PAM, Siège du PAM, Parties prenantes externes (Agence des Nations Unies, Gouvernement, Donateurs)]	Calendrier de mise en œuvre [Mois, Année]	État d'application des mesures [exécuté/en attente ou en instance/non applicable]
	2. Un effort reste à faire auprès des partenaires techniques et financiers pour communiquer davantage sur les acquis de tels projets pilotes et pour encourager les effets catalytiques. Des réunions de diffusion/communication des messages clés de rapports d'évaluation des récents IRF peuvent être organisés en capitale auprès de la communauté humanitaire.					

